

Image not found or type unknown



Accident de traavail braquage a main arme

Par **alainloa**, le **15/02/2012** à **10:04**

Bonjour,rnj'ai ete victime du braquage a main arme il y a bientot 3mois de cela depuis ce jour la je n'ai eu aucune nouvelle de mon employeur. mon dossier a la secu est toujours en instruction du faite que mon employeur ne ve pas transmettre les documents necessaire a l'affaire. rn Exsite-t-il une loi pour le force a le faire?